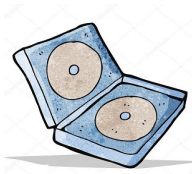




## Emprunt des livres et des DVD à la BCD



Les élèves peuvent emprunter régulièrement un livre à la BCD pour le lire à la maison. Les livres de la BCD et le matériel pour les couvrir sont achetés en utilisant des crédits de la Mairie (prix moyen d'un livre : entre 8 et 15 euros).

Par ailleurs, votre enfant peut emprunter des DVD de films qui ont été visionnés au Cinémavia durant les années scolaires précédentes. Un calendrier de prêt permettra que chaque enfant puisse en emprunter au moins un durant l'année. Les DVD sont achetés dans le cadre d'un financement spécial de la Mairie (prix moyen d'un DVD dont les droits d'auteur autorisent la diffusion à l'école : entre 35 et 50 euros).

Nous vous communiquons les règles de ces activités:

- l'emprunt est gratuit.
- l'élève doit rendre le livre (ou le DVD) dans les délais accordés, et ne peut emprunter un nouveau livre (ou DVD) que s'il a rendu le précédent.

Si le livre ou le DVD n'est pas rendu **avant le 21 juin 2019**, il sera considéré comme perdu.

- l'élève doit prendre soin de ce livre ou de ce DVD, dans son cartable et à la maison.

*Si le livre (ou DVD) sont abîmés mais réparables, **amende de 2 euros** (qui serviront à payer le matériel de réparation).*

*Si le livre (ou le DVD) ne peuvent plus être réparés ou qu'ils sont griffonnés et illisibles, ou perdus, **amende de 10 euros** (qui serviront à racheter un livre ou un DVD neuf).*

Nom du responsable:

Nom de l'enfant:

J'autorise mon enfant à emprunter les livres et les DVD.

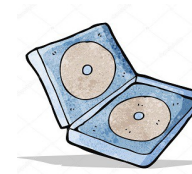
Je n'autorise pas mon enfant à emprunter les livres et les DVD

*(1) rayer la mention inutile*

Signature:



## Emprunt des livres et des DVD à la BCD



Les élèves peuvent emprunter régulièrement un livre à la BCD pour le lire à la maison. Les livres de la BCD et le matériel pour les couvrir sont achetés en utilisant des crédits de la Mairie (prix moyen d'un livre : entre 8 et 15 euros).

Par ailleurs, votre enfant peut emprunter des DVD de films qui ont été visionnés au Cinémavia durant les années scolaires précédentes. Un calendrier de prêt permettra que chaque enfant puisse en emprunter au moins un durant l'année. Les DVD sont achetés dans le cadre d'un financement spécial de la Mairie (prix moyen d'un DVD dont les droits d'auteur autorisent la diffusion à l'école : entre 35 et 50 euros).

Nous vous communiquons les règles de ces activités:

- l'emprunt est gratuit.
- l'élève doit rendre le livre (ou le DVD) dans les délais accordés, et ne peut emprunter un nouveau livre (ou DVD) que s'il a rendu le précédent.

Si le livre ou le DVD n'est pas rendu **avant le 21 juin 2019**, il sera considéré comme perdu.

- l'élève doit prendre soin de ce livre ou de ce DVD, dans son cartable et à la maison.

*Si le livre (ou DVD) sont abîmés mais réparables, **amende de 2 euros** (qui serviront à payer le matériel de réparation).*

*Si le livre (ou le DVD) ne peuvent plus être réparés ou qu'ils sont griffonnés et illisibles, ou perdus, **amende de 10 euros** (qui serviront à racheter un livre ou un DVD neuf).*

Nom du responsable:

Nom de l'enfant:

J'autorise mon enfant à emprunter les livres et les DVD.

Je n'autorise pas mon enfant à emprunter les livres et les DVD.

*(1) rayer la mention inutile*

Signature: